MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

BUDGET 2025

ET

PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Adoptés les 9 et 11 décembre 2024



FAITS SAILLANTS

OBJECTIF BUDGET

Le rôle principal du conseil municipal est de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de la communauté. Pour ce faire, lors de l'étude du budget, les membres du conseil déterminent les orientations en termes de développement économique, d'urbanisme, de protection de l'environnement, de l'entretien des infrastructures, de la culture et des loisirs, des communications, etc. Ainsi le budget adopté assure l'équilibre financier de la Municipalité et tout cela, dans le respect des différentes lois qui guident notre travail.

CONTEXTE ACTUEL

On estime que l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) tournera autour de 3 %. Le rôle d'évaluation 2025 est un rôle reconduit, et celui-ci reflète mieux l'état du marché lors de transactions de vente.

PROJETS ET INVESTISSEMENTS 2025

La Municipalité est fière de travailler sur différents projets en 2025. Ainsi, voici une liste partielle des projets qui se termineront, verront le jour ou qui s'amorceront dans la prochaine année :

Hygiène du milieu

La prolongation du réseau d'aqueduc et du chemin dans le secteur Feuilles en aiguilles, afin de desservir une vingtaine de terrains qui seront prêts à construire.

Le terrassement de l'aire de protection du puits #3 au secteur de la Montagne.

Environnement

L'implantation d'une station de lavage pour bateaux.

La vérification des bandes riveraines se poursuivra avec l'embauche d'une ressource.

Travaux publics

L'achat de la niveleuse, qui était en location.

Amélioration aux parcs et espaces verts

Projet d'aménagement d'un parc habileté-vélo, de type

« pumptrack » multi-usagers et sentiers multifonctionnels dans le cœur du village verra le jour.

La construction d'une scène dans l'espace public derrière le presbytère, ainsi qu'une première étape de revitalisation pour le parc du Pont Couvert.

Contribution à Reliefs Mauriciens ce qui permettra à l'organisme de poursuivre ses activités de gestionnaire du Parc RÉCRÉOFORESTIER et qui permettra aux citoyens de continuer à profiter du site gracieusement.

<u>Améliorations/ réfections aux infrastructures routières</u>

Un nouvel investissement de 200 000\$ est prévu pour la réfection des chemins.

La réfection complète du chemin Principal, entre les chemins St-Édouard et St-François, pour un tronçon de 2,4 km, conditionnellement à l'obtention de la subvention demandée. Il s'agit de notre deuxième dépôt afin d'obtenir une subvention dans le cadre du volet redressement accélération du ministère des Transports.

Investissements aux bâtiments municipaux

Poursuivre le réaménagement de la bibliothèque municipale.

Remplacer le mobilier d'accueil, refaire la peinture et modifier la disposition des lieux.

Peinturer le bureau municipal et faire un réaménagement pour ajouter un espace de travail supplémentaire.

Divers dossiers, entre autres :

La réserve de biodiversité sur les 127 km2 de terres publiques : au cours des derniers, les efforts n'ont pas été ménagés et nous espérons une mise en réserve dans les prochains mois. Suivra l'établissement du plan de conservation pour déterminer les mesures à mettre en place afin de protéger cette nature exceptionnelle.

Quant au dossier de paysage humanisé, sur les 110 km2 de terres privées, nous n'en sommes qu'en début de processus. La prochaine étape, prévue au plus tard à l'été, sera de produire la demande de reconnaissance, analysée par les différents ministères concernés pour l'émission d'un avis d'admissibilité. Comme pour tout type d'aire protégée, on doit ensuite établir le plan de conservation.

En ce qui a trait au tourisme durable, il faut finaliser l'étape préliminaire de bien identifier et évaluer le potentiel, les opportunités qui s'offrent à nous. Restera encore un travail à planifier pour les prochaines années.

Un suivi serré dans le dossier de l'octroi des titres miniers et la détermination des territoires incompatibles avec l'activité minière sera aussi une priorité, question de protéger notre environnement.

Revenus, taux de taxation et compensations pour services

Notre budget de fonctionnement augmente de 5.2%. Cette variation s'exprime par une augmentation de 222 888\$ par rapport à l'an dernier.

Le taux de taxation, qui était de 0,58\$ du 100\$ d'évaluation, passera cette année à 0,59\$ du 100\$ d'évaluation, une augmentation qui représente 2.97%, soit en deçà de l'inflation estimée.

Les taux de compensation relatifs aux différents services se chiffrent ainsi:

Collecte des matières résiduelles : 157.43\$

Collecte des matières organiques : 82.08\$

Des modifications ont été apportées chez Enercycle. À compter de cette année, les tarifs sont établis selon la fréquence de vidange des fosses septiques afin de répartir les coûts de façon plus équitable.

Pour l'année 2025, le tarif sera de :

- 157\$ pour les résidences permanentes
- 109\$ pour les résidences saisonnières
- 255\$ pour les vidanges annuelles

Un tarif sera additionné à ce montant pour les vidanges effectuées

- par petit camion pour un supplément de 253\$
- par bateau pour un supplément de 605\$

Documents suivants

Nous vous invitons à consulter le sommaire du budget ainsi que le Plan triennal d'immobilisations, lequel représente ce qui est planifié pour les 3 prochaines années.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027

	2025-2027	
<u>2025</u>		
1)	Programme d'entretien des chemins	200 000 \$
2)	Pump track - piste à rouleaux	214 538 \$
3)	Chemin Principal - travaux de réfection de chaussée- volet accélération	2 159 483 \$
4)	Aménagement espace public - développement du cœur villageois	40 000 \$
5)	Niveleuse	188 500 \$
6)	Sentier multi-usage	85 455 \$
7)	Développement Feuille en aiguille	983 000 \$
8)	Parc du pont couvert	50 000 \$
9)	Bibliothèque réaménagement	50 000 \$
10)	Terrassement puits #3	35 000 \$
11)	Réaménagement bureau municipal	20 000 \$
		4 025 976 \$
2026 1) 2) 3) 4)	Projet alimentation en eau potable puits #3 - secteur montagne-raccordement Préparation du site et infrastructure : caserne, garage et site d'entreposage Programme d'entretien des chemins Parc du pont couvert	1 000 000 \$ 300 000 \$ 250 000 \$ 50 000 \$
1) 2)	Infrastructure : caserne, garage et site d'entreposage Programme d'entretien des chemins	3 000 000 \$ 300 000 \$ 3 300 000 \$



Tableau de comparaison des taxes foncières et des compensations pour les services municipaux

	2025	2024 2023		
FONCIÈRES GÉNÉRALES	0.59\$/100\$	0.58\$/100\$	0.85\$/100\$	
COLLECTE MATIÈRES RÉSIDUELLES	157.43\$	152.81\$	152.59\$	
COLLECTE MATIÈRES COMPOSTABLES	82.08\$	70.28\$	48.77\$/ 6MOIS	
EAU POTABLE- SECTEUR VILLAGE	135.48\$	132.35\$	115.05\$	
EAU POTABLE -SECTEUR MONTAGNE	345.43\$	357.72\$	347.48\$	

	<u>-</u>	2025		2024		
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		Budget		Budget	VARIATION EN (\$)	VARIATIO EN (%)
TAXES	1	3 670 918		3 489 094	181 824	5.2%
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	2	146 949		153 578	(6 629)	-4.3%
QUOTES-PARTS	3	-		-	-	0.0%
TRANSFERTS	4	376 068		352 564	23 504	6.7%
SERVICES RENDUS	5	109 230		109 426	(196)	-0.2%
IMPOSITION DE DROITS	6	163 500		152 600	10 900	7.1%
AMENDES ET PENALITES	7	7 500		3 500	4 000	114.3%
INTERETS	8	20 000		16 000	4 000	25.0%
AUTRES REVENUS	9	25 787		21 000	4 787	22.8%
	10	4 519 952		4 297 763	222 189	5.2%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
ADMINISTRATION GENERALE	11	768 292	18%	729 451	38 841	5.3%
SECURITE PUBLIQUE	12	567 835	14%	547 389	20 447	3.7%
TRANSPORT	13	1 375 828	33%	1 323 860	51 968	3.9%
HYGIENE DU MILIEU	14	765 581	18%	738 555	27 026	3.7%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	15	4 414	0%	4 414	-	0.0%
AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT	16	280 198	7%	265 323	14 875	5.6%
LOISIRS ET CULTURE	17	284 951	7%	242 875	42 076	17.3%
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	18		0%		-	
FRAIS DE FINANCEMENT	19	118 652	3%	120 375	(1 723)	-1.4%
	20	4 165 752	100%	3 972 241	193 511	4.9%
AUTRES ACTIVITES FINANCIERES						
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME TRANSFERT A L'ETAT DES ACT.	21	94 963		85 586	9 377	11.0%
D'INVEST.	22	220 000		200 000	20 000	
	23	314 963		285 586	29 377	
TOTAL	24	4 480 715		4 257 826	222 888	5.2%
SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT						
AFFECTATIONS	25	39 237		39 936	(699)	
AFFECTATIONS						
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON AFFECTÉS	26	_		_	_	
SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ	27	_		_	_	
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	28	(39 237)		(39 936)	699	
DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR	26 29	(39 237)		(39 930)	099	
DEPENSES CONSTATEES A TAXER OU A POURVOIR	30	(39 237)		(39 936)	699	
	30	(39 231)		(33 330)	033	
SURPLUS (DÉFICIT) AVANT FINANCEMENT À LONG	_					
TERME DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	31	0		0	(0)	
FINANCEMENT À LT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	32	0		0	-	
-	33	0		0	(0)	

Encore cette année, les membres du conseil municipal et du personnel s'emploient activement à maintenir, voire améliorer le niveau de services, à protéger au mieux nos infrastructures et à initier des projets ambitieux, pour ultimement, bien servir la population et faire rayonner Saint-Mathieudu-Parc.